



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Mercredi 22 mai 2024

### **Objet : Le Grand Cahors et la Ville de Cahors renforcent leur engagement pour la voirie**

Les deux collectivités confirment leur implication forte en faveur de l'amélioration de la voirie sur le territoire avec un programme de rénovation ambitieux pour l'année 2024. Ce programme, doté d'un budget total de 4 000 000 €, témoigne de la volonté des deux collectivités de garantir un cadre de vie de qualité aux habitants de Cahors et des communes du Grand Cahors.

### **En cours d'année 2024, pour ce qui est de la commune de Cahors, vont être traités :**

- **Centre-ville** : rues des Badernes, Frédéric-Suisse
- **Bégoux** : les voies secondaires du lotissement historique, la voie du lotissement de l'Orme du Peyrat
- **Cabessut** : chemin du Mas de Mansou et impasse du Chemin neuf
- **La Gravette** : chemins de la Châtaigneraie, du Club hippique, des Durands, de la Gravette et des tourterelles
- **Lacapelle** : chemin de Fréjavise
- **Lamothe** : rues Debussy, Flaubert, Malique, Verlaine
- **Terre-Rouge** : combes d'Engranel et de Simèle, chemins du Mas de Ricard et du Pech Castanié, allée Mallarmé
- **Saint-Georges** : combe del Trel (route de Lalbenque).

### **Ces chantiers complètent ceux déjà réceptionnés :**

- **Centre-ville** : rues de l'Ancienne gendarmerie, des Carmes (1<sup>ère</sup> section), Forestier et des Thermes
- **Croix-de-Fer** : rues des Chardonnerets, des Loriots et des Mésanges.

Avec plus de 4 millions d'euros de crédits consacrés en 2024 aux communes de l'agglomération, le Grand Cahors s'engage à entretenir sa voirie et s'attache à un équilibre de ses interventions entre ville centre, communes périurbaines et rurales. La Ville de Cahors s'attache quant à elle à assurer un équilibre des interventions entre les quartiers.

*Direction de la communication : 05 65 20 87 91*